



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Graves dysfonctionnements au sein du groupe hospitalier de la Haute-Saône

Question orale n° 266

Texte de la question

M. Antoine Villedieu alerte M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les dysfonctionnements graves que connaît le groupe hospitalier de la Haute-Saône. Récemment, deux grèves ont été organisées par les syndicats pour dénoncer les conditions de travail du personnel et les retombées catastrophiques d'une gestion comptable de l'hôpital public sur la qualité des soins prodigués aux patients. Cette situation résulte d'un dialogue social inexistant et de pratiques délétères subies par le personnel soignant qui s'efforce, avec peine, d'accomplir ses missions en sous-effectif et dans des conditions draconiennes. En effet, celui-ci doit s'adapter en permanence à des modifications permanentes de son agenda, unilatéralement décidées par la direction, impactant ainsi la vie professionnelle et personnelle des agents qui sont également victimes de pertes salariales continues. Il en découle à la fois une fuite massive du personnel insuffisamment compensée par les recrutements et une prolifération de *burn-out* et de maladies professionnelles chez les agents qui continuent d'exercer au sein du groupe hospitalier, entraînant une dégradation qui menace la pérennité des établissements à long terme. Enfin, les agents redoutent une potentielle mise sous tutelle compte tenu du déficit persistant qui a connu une très forte dégradation au cours des quatre dernières années. Il lui demande donc s'il compte prendre les mesures adéquates dans les plus brefs délais pour remédier à la situation actuelle.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Villedieu](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 266

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mars 2025](#)